



N° 29
21 décembre 1998
Bimensuel



Dans ce numéro


 **COURRIER**
L'information n'a pas de prix **2**

 **ACTUEL**
Le nouvel *Info-guide* est arrivé **2**

 **PRÉVENTION**
Les cocktails de fin d'année et l'opération Nez Rouge **3**

 **MODERNISATION**
Les enseignements de l'UNIL évalués **7**

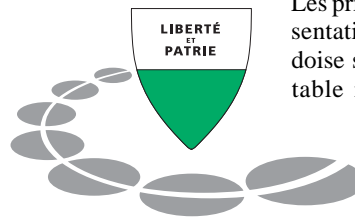
 **EMPLOI**
29 postes vacants **8**

 **BOUQUINER**
Les nouveautés de l'année **13**

 **CONSEIL D'ETAT**
Les décisions de la quinzaine **14**

 **MEMENTO**
La route du compositeur Paul Juon **16**

La table ronde vaudoise est lancée



Les principales organisations représentatives de la collectivité vaudoise sont invitées à participer à la table ronde. Les associations de fonctionnaires sont sur la liste des invités. Le Conseil d'Etat commence par les consulter sur l'organisation et les méthodes de travail. Première séance: le 1er février. Objectif: trouver un consensus pour assainir à long terme les finances publiques. Délai: mai 1999. Et les négociations sur le statut devraient se dérouler en parallèle...

Pages 5 et 6

Sondage sur *La Gazette*: répondez avant Noël

Au début du mois, certains d'entre vous ont reçu un questionnaire qui leur demande de se prononcer sur la distribution, l'utilité, le style et le contenu de *La Gazette*.

Ce journal est financé par les réallocations de ressources issues de la démarche d'économies. Nous devons donc, année après année, vérifier dans quelle mesure elle remplit les missions qui lui ont été assignées. Il

est donc primordial de recueillir vos avis le plus largement possible.

N'oubliez pas de renvoyer ce questionnaire dans l'enveloppe jointe jusqu'au 24 décembre. Merci de votre précieuse collaboration.

• **Les lecteurs désireux de participer au sondage peuvent obtenir un questionnaire auprès du BIC (316 40 50).**



Bio-Dépollution: une analyse rigoureuse



FLASH PRESS PHOTOS

L'analyse de l'institut genevois Evaluanda sur l'«affaire» Bio-Dépollution met en lumière les faiblesses structurelles de l'administration. Tirant les conséquences de ces constats, le Conseil d'Etat prend des mesures pour corriger les dysfonctionnements.

Page 6

La Constitution vaudoise du XXI^e siècle

Le 7 juin dernier, les Vaudois acceptaient le principe de la révision totale de leur Constitution, datant de 1885, et confiaient cette tâche à une Assemblée constituante. Ses membres, qu'on appellera «constituants», seront élus le 7 février 1999.

Un site «Constituante» est disponible sur la page d'accueil de l'Etat de Vaud.

Cinquante-cinq fonctionnaires se sont portés candidats à l'élection. Toutes professions et départements confondus.

Pages 11 et 12



A vendre: Clio 1,4 l. noire, très bon état, année 1992, 60'000 km, expertisée novembre de cette année. Pneus d'été neufs, roues neige, volant cuir, CD 6 disques et installation radio performante. Tél. privé: 021/648 17 64 (dès 17h).

A louer: 2,5 pièces, rue de la Pontaise 29, pour le 1^{er} février. Jardin, cuisine équipée. 950 francs par mois + charges 60 francs.
Téls: 021/646 73 76 ou 316 54 04.

Prix du Service public à «CAMAC 2000»

Lancé en juin par la firme de conseils Arthur Andersen, le prix du service public a été décerné à l'occasion du Forum de Glion le 27 novembre. Visant à encourager des projets novateurs au sein de l'administration publique, le Conseil d'Etat avait décidé d'encourager la participation à ce concours (voir *La Gazette* N° 18).

Dans la première étape, cinq projets ont été retenus, dont un émanant de la Centrale des autorisations en matière de construire de l'Etat de Vaud, proposé par son chef, Marc Johannot. CAMAC 2000 doit permettre à l'ensemble des acteurs de suivre et d'intervenir dans les différentes étapes d'un projet de construction. Par le biais d'Internet, l'accès aux informations rendra plus transparent le fonctionnement de l'administration, et accélérera le processus d'autorisation: 90% des demandes de permis de construire devront être traitées dans un délai de 30 jours.

Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Dominique Guindani, Laurent Kleiber, Philippe Anhorn, Isabel Balitzer Domon, Françoise Cottet, Francine Crettaz, Jacqueline Decurnex, Catherine Lavanchy, Christine Matthey Desales.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Toute correspondance est à adresser à *La Gazette*, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone 021/ 316 40 50

Fax 021/ 316 40 52

E-mail La.Gazette@chancellerie.vd.ch

Les coûts dérivés de *La Gazette* (2)

(Réponse au courrier de Raymond Bourgoz, du Service des forêts, de la faune et de la nature, sur les coûts dérivés de *La Gazette*, publié dans le N° 24 du 5 octobre 1998.)

La Gazette, journal bimensuel de la fonction publique, prix de revient annuel de 5 millions de francs: réalité ou utopie?

Il y a quelques années, j'ai suivi des cours de formation à l'extérieur, avec divers collègues du canton, au rythme d'un jour entier par semaine, le tout étalé sur

plusieurs années. Un orateur, lors d'une réunion, avait fait la même règle de calcul et avait annoncé, chiffres à l'appui, que la formation de 25 personnes coûtait à l'Etat, annuellement, un chiffre qui aurait fait pâlir aujourd'hui les défenseurs du plan «Orchidée».

Ce que l'orateur avait oublié de dire à son public, c'est que lors de l'absence de la personne de son lieu de travail, la pile de dossiers à traiter augmentait sensiblement, et que les jours suivants, l'intéressé devait mettre la «quatrième» pour rattraper le retard.....

Le temps de lecture soulevé

par M. Bourgoz au sujet des coûts dérivés de *La Gazette*, se situe dans le même contexte que mentionné ci-dessus. Toutefois, rappelons que son contenu est une source d'informations centralisées et bienvenues, qui me permet de dialoguer quelquefois avec mon entourage, en connaissance de cause, sur diverses décisions et sujets professionnels ou non.

M. Bourgoz, effectivement, l'information n'a pas de prix, même pour un quart d'heure.

*Eric Paccaud, CHUV,
Gestion administrative
des patients*

Un «Info-guide» pour toutes vos questions

Des régimes matrimoniaux aux diverses formes d'assurances, «Info-guide» dispense conseils, informations et adresses utiles à toute la population.

La troisième édition d'*Info-guide*, également utile pour celles et ceux qui se perdent dans les paperasses fiscales, les méandres de la scolarité ou le labyrinthe des caisses de chômage, vient de sortir de presse. Rafrâchie, complétée et revêtue de neuf.

Préfacé par la conseillère d'Etat Jacqueline Maurer-Mayor, ce manuel du petit futé a été remis à jour par le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes, dirigé par Nicole Golay, avec la participation de François Cuénoud, responsable de la coordination de la politique familiale à l'Etat de Vaud.



Nicole Golay reçoit les nouveaux Info-guide

Nouveaux thèmes indexés

Le document évolue avec son temps. C'est ainsi qu'il contient désormais de nouveaux chapitres, tels que le «mobbing» ou le harcèlement au travail, et l'égalité entre les femmes et les hommes. De plus, une indexation systématique a été introduite pour le rendre

pratique à consulter. A chacune de ses sorties de presse, *Info-guide* a connu un réel succès. Traditionnellement diffusé par l'Etat de Vaud, il sera désormais également en vente dans les librairies, au prix de 25 francs, afin que services et informations soient plus directement à la portée du grand public.

Françoise Cottet

Les personnes travaillant à l'Etat de Vaud peuvent commander *Info-guide* par écrit au prix de 18 fr. auprès de la Centrale d'achat de l'Etat de Vaud (CADEV), En Budron B6, Le Mont, 1014 Lausanne, ou par fax au N° 316 41 32, en précisant le numéro de l'article: 1643.



Trinquer jus de fruit sans avoir l'air ringard, c'est possible

Les apéros de fin d'année vont bon train. L'occasion rêvée de proposer ou de déguster quelques punchs, cocktails ou ballon rouge sans alcool. Suivez le guide.

Boire autre chose qu'un verre de vin ou de jus d'orange dans un pays viticole, mission impossible? Sûrement pas rétorqueront les organismes de prévention. En feuilletant les dépliants qu'ils éditent régulièrement, on découvre que des dizaines de recettes au nom et à la couleur attractifs sont prêtes pour nos apéros et fêtes de fin d'année.

Laissez-vous surprendre

Mais commençons par les recettes. Chaque créateur en est fier, comme tout grand cuisinier. Cocktails Tchîn-tchîn, Quatre saisons, Fun drink, Sans alcool aux allures de fête..., les propositions ne manquent pas.

Le *Vita Punch* pour l'hiver par exemple: trois citrons verts découpés en rondelle à faire macérer dans du su-



Un nouveau style d'affiche de prévention des années 90

cre. Y mélanger du jus de pomme une heure avant de servir. Ajouter de l'eau minérale et des griottes. Le cocktail est prêt.

Ou alors le *Ballon Rouge*, plus audacieux dans le titre, mais encore plus simple de fabrication: 3 dl de jus de pamplemousse, 5 d'eau minérale et une portion de sirop de grenadine au dernier moment.

Une nouvelle image de la prévention

Sortir de la guerre contre l'alcool et rendre l'image de la prévention positive et dynamique, tel est le credo du début des années 90. D'où l'idée de relancer les drinks sans alcool et d'offrir un vrai choix au consommateur. «Il n'y a pas d'alternative en soi à l'alcool, rappelle Michel Graf, de l'ISPA (Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies), mais il faut offrir des choix complémentaires attrayants pour éviter que les non-consommateurs se sentent discriminés.» A bon entendeur... bonnes fêtes!

Dominique Guindani

Deux références disponibles en librairie: *120 cocktails sans alcool*, Ed. S.A.E.P., Colmar 1990. *Les cocktails vitaminés*, Ed. Equilibres, Flers 1991.

Des services Nez rouge dans tout le canton

Boire un petit coup c'est agréable, mais attention à ne pas s'abandonner s'il s'agit ensuite de prendre la route! Mieux vaut dans ce cas-là prendre le téléphone que le volant, et appeler Nez rouge au numéro gratuit 0800 802 208.

C'est pour prévenir des situations dangereuses sur la route que Nez rouge a été créé au Québec en 1984, avant de s'étendre en Suisse à partir du Jura, en 1990. Le principe est simple: tout automobiliste qui ne se sent pas en état de conduire (al-

cool, fatigue, médicaments...) peut appeler Nez rouge, pour autant qu'il soit propriétaire ou ait la responsabilité du véhicule au moment où il téléphone. Rapidement, une équipe composée de deux chauffeurs et d'un accompagnant est envoyée sur place. Le «client», de même que ses éventuels passagers, est reconduit chez lui dans sa propre voiture, conduite par un bénévole de Nez rouge. Le service est gratuit, mais les pourboires ne sont pas refusés... ils seront intégra-

lement reversés à un organisme de bienfaisance œuvrant dans le domaine social, de la jeunesse ou du sport.

L'opération se déroule jusqu'au 31 décembre, de 22h à 5h du matin. Trois centrales couvrent le canton de Vaud: Morges-Lausanne, Vevey-Montreux et Yverdon. N'hésitez pas à profiter de ce «service de accompagnement sécuritaire, efficace, amusant et gratuit», comme disent joliment les Québécois!

L.K.



L'Etat chantier

Voici venir la Table ronde. Evénement inédit pour le Canton. Entreprise ambitieuse, qui va bien au-delà de l'assainissement des finances publiques, et qui suppose une véritable révolution dans la culture politique vaudoise. Chacun sera prié d'oublier ses réflexes les mieux rodés, d'abandonner la si confortable habitude de rejeter sur d'autres la responsabilité des crises, des dysfonctionnements et des déficits.

La Table ronde sera un lieu à haut risque pour les participants, car elle exigera de chacun une forte dose d'ouverture et de confiance, à l'égard d'interlocuteurs généralement perçus comme retors, manipulateurs et indignes de foi. Elle implique l'éclatement, voire le démantèlement d'un système de repères intellectuels et moraux, sans qu'on sache trop par quoi ils seront remplacés. Les protagonistes devront affronter le danger d'une perte d'identité ou d'image sociale. Un véritable saut dans le vide. Cela vaut pour les organisations comme pour les personnes. Y compris le Conseil d'Etat et chacun de ses membres.

Gagner un tel pari en quatre mois suppose des efforts considérables dans l'ordre de la psychologie. Mais ce n'est pas tout. Les chances de succès reposent aussi sur la qualité de l'organisation, de la préparation et de l'animation des séances, de la compétence et de la disponibilité des experts, de la maîtrise professionnelle d'une foule de problèmes de logistique et de communication. Cela suppose du temps et des moyens.

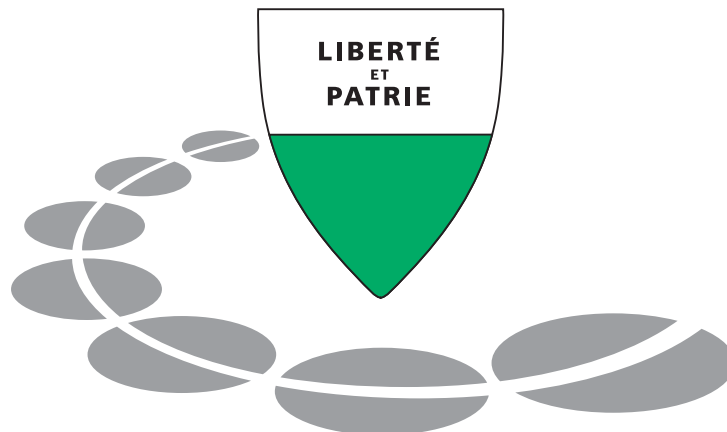
Or l'Etat, aujourd'hui, ressemble à un chantier chaotique. Réformes partout: EVM, Police 2000, nouveau statut, DUPLO (suite), Ordre judiciaire, révision totale de la constitution... Un chantier de rénovation lourde où l'on s'est attaqué en même temps au toit, au circuit électrique, à la peinture, au toilettes, aux parquets et à la réfection des voies d'accès, tout en continuant d'habiter dans la maison. Avec la Table ronde, on va devoir faire bouger les fondations. Pendant quatre mois, il serait opportun de suspendre ou tout au moins de ralentir les autres travaux en cours.

Laurent Rebeaud





Le peuple a rejeté le projet de frein à l'endettement, mais la nécessité d'assainir les finances publiques subsiste. La Table ronde devra dégager un ensemble de mesures équilibrées, qui puisse être soutenu par les principales composantes de la collectivité vaudoise.



LOGO: FABIO FAVINI

Table ronde: l'ouverture maximale

Le Conseil d'Etat a lancé une large consultation auprès des partenaires pressentis pour la Table ronde, afin de déterminer les participants, les thèmes à traiter, l'organisation et les méthodes de travail. L'objectif général est de construire un consensus rassemblant les principales composantes de la collectivité vaudoise afin d'assainir les finances publiques. La première séance de la Table ronde est fixée au premier février 1999, au Palais de Beaulieu.

Dans une lettre adressée aux principales organisations politiques, économiques et sociales du canton, le Conseil d'Etat les appelle à participer à la Table ronde. Les trois associations faitières représentant les collaborateurs de l'Etat font d'ores et déjà partie des invités. A cette lettre est jointe un questionnaire permettant aux destinataires de dire s'ils souhaitent participer à la Table ronde, et d'exprimer leurs opinions ou leurs voeux quant aux principaux aspects de son organisation :

- liste des participants pressentis,
- facteurs de crédibilité et de succès,
- découpage par thèmes,
- règles de communication et d'information,
- projet de Charte définissant le mode de travail et de prise de décision,
- signature du Pacte final.

Le gouvernement in corpore

Le Conseil d'Etat participera in corpore aux séances plénières de la Table ronde, et en assurera la présidence. Cinq dates sont d'ores et déjà retenues (voir calendrier page suivante). Le Conseil d'Etat sera représenté par un de ses membres au moins dans chacun des groupes de travail thématiques prévus pour dégager des solutions

sectorielles précises, avec l'appui de spécialistes de chaque secteur, recrutés pour l'essentiel dans l'administration.

Selon le projet soumis à consultation, la Table ronde s'ouvrira le 1^{er} février 1999, et prendra fin avec la signature d'un pacte en mai. Ce pacte formalisera un ensemble de mesures équilibré et cohérent, reflétant les efforts respectifs auxquels l'ensemble des participants seront d'accord de s'engager. Les mesures retenues seront alors intégrées dans le projet de budget pour l'an 2000. Le Conseil d'Etat souhaite qu'elles ne soient pas limitées à une année, mais qu'elle permettent un assainissement financier pour

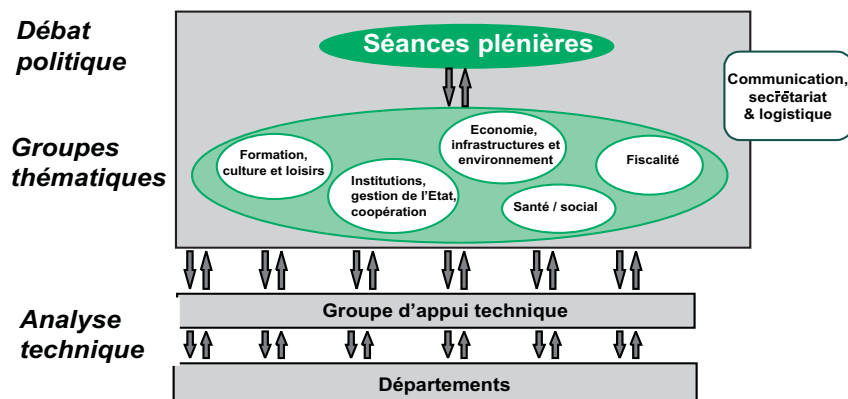
le long terme, et qu'elles agissent également sur les budgets des années suivantes.

Négociation particulière pour le statut des fonctions publiques

La Table ronde ne permettra pas de traiter en détail les dossiers touchant spécifiquement les collaborateurs de l'Etat. Ceux-ci feront l'objet de négociations menées en parallèle avec les associations du personnel sur le statut, la Caisse de pensions et les conditions de travail. Le printemps s'annonce chargé pour les négociateurs!

LR

Une structure à trois étages



Les séances plénières pourraient réunir entre 50 et 100 personnes.

Les discussions sur les propositions de mesures sectorielles seront prépa-

rées au sein de groupes thématiques plus restreints. Ceux-ci pourront s'appuyer sur un groupe d'appui technique à géométrie variable, formé de

spécialistes délégués par les départements.

Enfin, la table ronde aura son propre bureau, chargé de la communication et de toute la logistique.



Déclaration du Conseil d'Etat

Cette déclaration indique dans quel esprit et avec quels objectifs le Conseil d'Etat s'engage dans la table ronde. Elle ne lie par les autres participants.

Le Conseil d'Etat a décidé d'organiser une Table ronde avec les principales forces politiques et sociales du canton pour pouvoir fonder l'avenir. Le redressement des finances cantonales n'est pas une fin en soi. C'est un moyen de retrouver la marge de manoeuvre

financière nécessaire à l'Etat pour remplir ses missions.

La phase de recherche de nouvelles économies et de nouvelles recettes dans le cadre d'un effort social équilibré a pour objectif de retrouver une liberté d'action qui permette:

- de maintenir la cohésion de la société, en particulier dans le domaine santé-social (protéger les plus démunis, faire face au vieillissement de la population, etc.)

- de renforcer en les adaptant les capacités de développement de la société sur le plan de la formation, de l'innovation et de la compétitivité économique, qui sont les atouts de demain.

- d'adapter l'organisation et les institutions de l'Etat à ses missions de base.

En ouverture des travaux, le Conseil d'Etat proposera aux participants l'adoption d'une charte définissant les méthodes de travail et les processus de décision.

Préambule pour la Charte

Ce préambule, proposé par le Conseil d'Etat, pourra être discuté et amendé par les partenaires de la table ronde.

En ouvrant leurs travaux, les participants à la Table ronde:

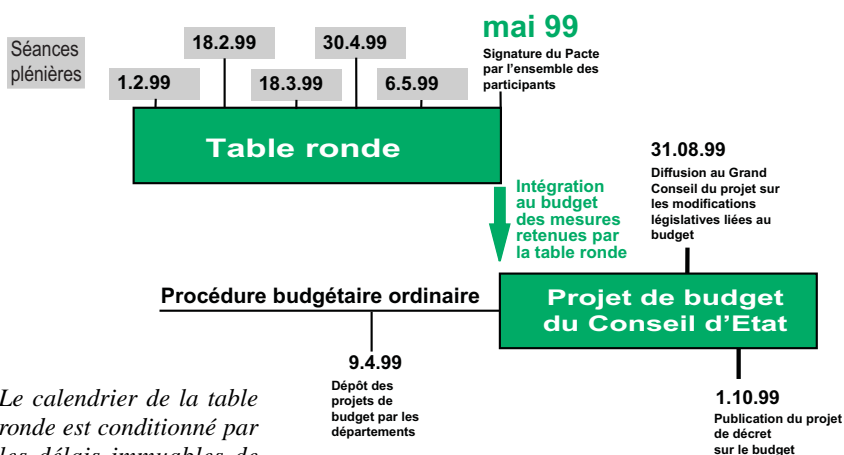
- sont conscients des efforts respectifs à consentir en vue d'élaborer un ensemble de mesures équilibré et cohérent;

- s'engagent à maintenir un état d'esprit et des conditions de travail permettant à chaque participant d'exprimer librement son

point de vue et d'être entendu;

- respecteront les règles de fonctionnement que la Table ronde sera amenée à se donner et qui feront partie intégrante de la Charte;
- expriment leur volonté d'établir un vrai dialogue et d'aboutir à un accord au mois de mai 1999.

Au calendrier: quatre mois pour réussir



Le calendrier de la table ronde est conditionné par les délais immuables de l'élaboration du budget. La première séance plénière aura lieu le 1er février 1999. La cinquième est prévue pour le 6 mai.

Et le Pacte devrait être signé vers la mi-mai. Ce qui permettra au Conseil d'Etat d'incorporer les

mesures retenues par la table ronde dans le projet de budget qu'il soumettra au Grand Conseil.



GRAND CONSEIL

Quatre nouveaux visages

A la session de septembre 1998, le député Luc-Etienne Rossier (radical), ingénieur-géomètre officiel, député de l'arrondissement Aubonne, élu au Grand Conseil en mars 1982, a été remplacé par **Philippe Raymond** (radical), agriculteur, domicilié à Gimel.



Durant la session d'octobre/novembre 1998, trois nouveaux députés sont entrés en fonction:



Patrick de Preux (libéral), notaire, domicilié à Lausanne, a pris la place du député Jean-Marc Rapp (libéral), professeur à l'Université de Lausanne, député de l'arrondissement de Lausanne, élu au Grand Conseil en février 1995.



Pierre Kister (libéral), éditeur, domicilié à Gland, a succédé au député Serge Beck (libéral), agriculteur, député de l'arrondissement de Nyon, élu au Grand Conseil en mars 1986.

Enfin, **Suzanne Sisto-Zoller** (POP), travailleuse sociale, domiciliée à Renens, a remplacé la députée Marianne Huguenin (POP), médecin, députée de l'arrondissement de Romanel-sur-Lausanne, élue au Grand Conseil en mars 1990.



Rapport d'Evaluanda sur l'«affaire» Bio-Dépollution

Une analyse rigoureuse et riche d'enseignements

Signée par l'institut genevois Evaluanda, l'analyse met en lumière les faiblesses dues au cloisonnement administratif.

Une analyse précieuse pour l'administration vaudoise parce qu'elle montre ses points faibles et permet aujourd'hui d'y remédier: tel est l'avis du Conseil d'Etat à la lecture du rapport établi par la société genevoise Evaluanda sur l'affaire Bio-Dépollution. Pour éviter la répétition d'une telle affaire, le Conseil d'Etat a décidé d'un certain nombre de mesures concrètes propres à corriger les dysfonctionnements mis en évidence par le rapport.



Jean-Claude Mermoud, chef du DSE, lors de la conférence de presse du 3 décembre sur le rapport Evaluanda

Le 25 février dernier, le gouvernement vaudois décidait de confier à un organisme indépendant un mandat d'analyse institutionnelle sur les processus de travail et sur les éventuelles insuffisances de la communication entre les services de l'Etat, de même qu'entre l'Etat et ses partenaires publics et privés, y compris la presse, ceci dans le but de prévenir la répétition d'une semblable affaire.

Le Conseil d'Etat estime aujourd'hui que la société genevoise a parfaitement rempli le mandat qu'il lui avait confié.

Pour mener à bien son analyse, la société Evaluanda a interrogé une vingtaine de personnes concernées à des degrés divers tout au long de l'évolution du dossier Bio-Dépollution. Elle a également étudié l'entier des documents mis à sa disposition, qui ont jalonné cette affaire.

Les principales faiblesses structurelles mises en lumière

Par son travail d'analyse, la société Evaluanda a essentiellement mis en lumière les faiblesses structurelles de l'Etat:

1. Le dossier était suivi par plusieurs acteurs dans plusieurs services.
2. Au sein même des services, le dossier a été traité par plusieurs fonctionnaires.
3. Les services concernés n'ont pas réussi à échanger leurs informations ni à synthé-

ser les résultats de diverses analyses et à en tirer les conséquences.

4. Les services n'étaient pas informés de la situation financière de l'entreprise.
5. La multiplication des intervenants a permis à l'entreprise de jouer simultanément sur plusieurs tableaux.
6. L'entreprise a régulièrement mis l'Etat devant une situation de fait accompli.
7. La communication vis-à-vis de l'extérieur a été insuffisante durant tout le déroulement de ce dossier.

Tirant les conséquences de ce rapport pour qu'une telle affaire ne se reproduise plus, le Conseil d'Etat a décidé de prendre des mesures propres à corriger ces dysfonctionnements. Il s'agit avant tout d'améliorer la communication entre les services, de clarifier et d'intensifier la collaboration et l'échange d'informations entre le Service des eaux, sols et assainissement, le Service de l'environnement et de l'énergie et le Service de l'économie et du tourisme, et de séparer le rôle de promotion de celui de contrôle (analyses). Le Conseil d'Etat a également décidé d'étudier le principe d'une «police environnementale» unifiée et coordonnée. Il attend un premier rapport sur l'introduction de ces mesures pour fin 1999.

(Com)

Changer les structures ne suffit pas

Quel service de l'administration, en son âme et conscience, ne frémirait pas à l'idée de devoir passer sous la loupe d'Evaluanda? La loupe s'est posée cette fois essentiellement sur trois services; d'autres ont sans doute poussé un soupir de soulagement constatant que la tempête ne passerait pas chez eux, en tout cas pas cette fois. Et pourtant: le Conseil d'Etat a trouvé ce rapport si riche d'enseignements qu'il a décidé d'en faire un instrument de travail en l'intégrant aux cours de formation donnés aux cadres de l'administration. Comme quoi, prévenir vaut mieux que guérir!

A posteriori, on ne peut que se dire que, bien sûr, la catastrophe était prévisible, surtout avec un dossier aussi sensible! Et pourtant: combien de dossiers sont traités ainsi, sans aucun échange entre les services, surtout s'ils sont dans des départements différents? Combien d'énergie et de temps faut-il parfois déployer pour obtenir un petit bout d'information de la part d'un département voisin, où généralement on ne connaît même pas les collègues?

DUPLO est censé décloisonner les services et les départements: on en attend encore les effets. La structure a changé; les mentalités et les méthodes de travail pas vraiment. Dans ce sens, le rapport d'Evaluanda sur le cas précis de Bio-Dépollution est un véritable outil de travail puisqu'il a mis en lumière les faiblesses de l'administration et qu'il a donné des pistes pour y remédier.

Sans attendre plus, le chef du Département de la sécurité et de l'environnement (département désigné comme leader dans cette affaire) a demandé à trois groupes de travail interservices d'étudier l'application concrète des décisions prises par le Conseil d'Etat. Des décisions qui visent avant tout à séparer clairement les missions de contrôle de celles de promotion, à intensifier les échanges d'informations et à créer une police environnementale.

Reste à espérer qu'il n'y aura pas besoin d'autres rapports du type d'Evaluanda pour stimuler les décloisonnements entre les multiples services de l'administration...

Catherine Lavanchy

Les étudiants de l'UNIL pourront donner leur avis sur la qualité de l'enseignement

La démarche d'évaluation des enseignements à l'Université de Lausanne sera généralisée dès la rentrée 1999. Huguette Bernard, spécialiste québécoise en la matière, parle des conditions nécessaires pour stimuler le dialogue entre chaque partenaire.

Huguette Bernard est professeure à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal. Elle était récemment en visite à Dorigny pour conseiller l'UNIL dans la mise en place de cette procédure d'évaluation. Pour cette spécialiste de l'évaluation, donner la parole aux étudiants c'est souhaiter une amélioration de l'enseignement. Elle insiste beaucoup sur la nécessité de définir, avant toute mise en œuvre, la finalité recherchée. «Je pense qu'il faut être au clair sur le pourquoi et le comment d'une telle démarche: si l'on parle d'enseignement, alors il faut évaluer toutes les personnes qui y participent dans une faculté. On fera ensuite un rendu collectif des résultats: à tous les échelons, on pourra ainsi travailler à une amélioration de la qualité pédagogique de l'enseignement.» Il serait ainsi peu profitable, selon Huguette Bernard, de n'évaluer que les professeurs (en excluant les assistants), ou seuls les professeurs nouvellement nommés (en laissant les «anciens» tranquilles).

Les outils nécessaires

Encore faut-il donner des moyens aux professeurs de bonne volonté soucieux de tenir compte des remarques qui leur seront fournies par les questionnaires. Le dialogue avec les étudiants n'est pas toujours aisé lorsque les auditoires sont bondés:



Huguette Bernard, Laval 1992

l'évaluation peut ainsi fournir une base de réflexion à un professeur soucieux de savoir comment il est perçu dans son enseignement. Un maître-assistant devrait être engagé par l'UNIL pour aider ceux qui le désirent à analyser les critiques.

Ne pas travailler contre les gens

«Mais attention, souligne Huguette Bernard, cette fonction de conseiller pédagogique n'est pas facile. Il faut rester crédible pour les professeurs et l'administration. On

ne peut pas travailler avec l'administration contre les professeurs, ni avec les étudiants contre les professeurs. Durant les quinze années où j'ai occupé ce poste, je n'acceptais de parler avec des étudiants que s'ils étaient accompagnés de leur professeur. Quant aux professeurs, la confidentialité est un élément essentiel de la relation de confiance qui doit s'instaurer. Mais on aide aussi l'administration en expliquant quels sont les besoins de l'étudiant.»

Eviter de cibler des boucs-émissaires

Il n'y aura pas de jugement dans l'évaluation: on est bien loin du palmarès des professeurs tel qu'il s'affiche dans les écoles américaines, en fonction des notes obtenues, et qui peut conduire tout droit au salaire au mérite. «Pointer du doigt, ça n'arrange rien, remarque encore Huguette Bernard. Ce n'est pas comme ça qu'on valorisera l'enseignement par rapport à la recherche. Les étudiants sont très exigeants, et ils ont raison. C'est pareil avec son dentiste ou son électricien: nous avons des attentes qui doivent être remplies. Si l'on s'ennuie à un cours, c'est qu'il y a des changements à apporter. Et ce n'est parfois pas grand-chose!»

Christine Matthey Desaulles

Le mérite, une notion à géométrie variable

Le salaire au mérite pour les enseignants? Le Royaume-Uni a franchi le pas, avec l'approbation du principal syndicat des enseignants! Le projet a été lancé par le ministre de l'Education, qui souhaite pour l'an 2000 consacrer quelques centaines de millions de livres à récompenser les enseignants méritants. C'est ce que nous apprend le numéro spécial 1998 de l'*Educateur* (L'Ecole, service public ou supermarché?), ma-

gazine de la Société pédagogique romande. Mais syndicat et ministre ne s'entendent pas sur la définition du mérite... Alors que l'homme politique souhaite prendre en compte les performances des élèves pour mesurer les qualités des enseignants, le syndicat songe aux cours de formation continue et aux responsabilités de gestion au sein des établissements.

La définition du mérite est ambiguë,

même à travers son étymologie (du latin *meritum*, le gain): comme le soulignait Huguette Bernard lors de notre entretien, les professeurs peuvent aussi tomber dans la démagogie en attribuant des bonnes notes à leurs étudiants. Ils seront ainsi bien évalués par ces derniers... et bien payés par le gouvernement anglais qui les estimera «méritants»!

CMD

Bulletin des postes vacants

Les postes présentés dans ces pages sont réservés en priorité à des candidats internes à l'administration cantonale vaudoise
Ils sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes

Réf.	Fonction	Description
25.1259	Adjoint A «santé» cl. 29-32 100%	Activité: vous traitez les dossiers relatifs aux «affaires sanitaires» au niveau de l'état-major d'un département, vous organisez et préparez les séances de travail du chef du département avec les services et les milieux intéressés dans les domaines de la santé, aux plans cantonal, intercantonal et fédéral. Indispensable: formation universitaire dans le domaine des sciences économiques et/ou sociales, ou des sciences de la santé avec expérience de la gestion et de l'administration appliquée au milieu de la santé publique. Connaissances des enjeux stratégiques sur les plans opérationnels, organisationnels et financiers. Bonne maîtrise de l'allemand et grande disponibilité.
25.1257	Chef de section de recherche cl. 28-31 80-100%	Activité: dans le cadre des Nouvelles orientations de la politique sanitaire (NOPS), vous êtes chargé de conduire les travaux sur le financement des réseaux de soins et de préparer l'introduction de nouvelles modalités d'allocation des ressources. Indispensable: formation universitaire et expérience de 8 ans au minimum dans les domaines de l'organisation et de l'analyse des systèmes de santé, maîtrise des outils et des compétences nécessaires à la gestion de projet. Bonne capacité de négociation et pratique suffisante de l'anglais et de l'allemand. Une connaissance de l'économie de la santé et du financement des institutions de soins est indispensable. Adresse: Service de la santé publique, Projet NOPS, Cité-Devant 11 – 1014 Lausanne.
25.1253	Adjoint d'un chef de service cl. à déterminer 100%	Activité: introduction d'un système de suivi des nombreux dossiers confiés. Gestion directe de certains projets et participation à divers groupes de travail au sein du service et dans l'administration. Représentation du service dans différentes instances. Indispensable: formation supérieure. Solide expérience dans le domaine des ressources humaines et dans la gestion de projet. Sens de l'organisation et esprit d'équipe indispensable. Souhaité: bonnes connaissances d'allemand et expérience préalable dans une administration publique.
25.1280	Coordinateur dans le domaine des dépendances cl. à déterminer 50%	Activité: vous êtes le répondant du Service de la santé publique auprès des institutions subventionnées s'occupant de dépendances. Votre travail consiste, entre autres, à coordonner les activités de ces institutions. Indispensable: licence en psychologie, sciences sociales, politiques ou sociologie, ou diplôme d'infirmier en soins généraux ou en psychiatrie avec autorisation de pratiquer, ou diplôme d'assistant social, voire éventuellement médecin. Grande expérience dans le domaine de la prévention et/ou prise en charge de problèmes liés aux dépendances, dont une partie dans une position de responsable. Maîtrise de l'informatique, bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais lus et facilité rédactionnelle.
25.1250	Préposé aux impôts-receveur B cl. 28-30 100%	Activité: direction d'un important office de poursuites et faillites. Indispensable: CFC d'employé de commerce ou titre jugé équivalent. Pratique professionnelle de 15 ans environ dont 4 ans, en principe, dans le cadre de l'administration cantonale des impôts. Parfaite maîtrise de la fiscalité ainsi que de l'informatique. Lieu de travail: Yverdon-les-Bains.
25.1270	Contrôleur de gestion (Adjoint B) cl. 27-30 100%	Activité: vous développez et implantez les outils d'aide au pilotage du département dans le domaine du contrôle de gestion dans le but d'optimiser l'utilisation des ressources, tant sur le plan de la direction financière que sur celui du contrôle des activités opérationnelles. Indispensable: licence en sciences commerciales avec une solide expérience en contrôle de gestion ou diplôme de comptable/contrôleur de gestion. Pratique professionnelle de 8 ans au min. en cabinet d'audit ou en entreprise. Compétences au niveau du développement et de la mise en place du contrôle de gestion. Maîtrise de l'informatique et connaissances de l'allemand et de l'anglais.
25.1265	Spécialiste des données A cl. 27-29 100%	Activité: veille à la cohérence du système d'information et à l'intégrité des bases de données. Prend part à la conception et à la réalisation des applications de gestion administrative. Mise en place de toute mesure visant à maintenir l'intégralité et la confidentialité des données. Indispensable: titre universitaire, diplôme ETS, brevet fédéral d'analyste programmeur, diplôme fédéral d'informaticien de gestion ou CFC utile à la fonction avec une expérience dans tous les cas de 3 à 10 ans comme administrateur de base de données ou de concepteur informatique. Compétences en méthodologie, esprit d'analyse, autonomie, rigueur, sens du service, expérience serveur Internet. Anglais technique. Souhaité: connaissances des applications SAP.

Bureau des ressources humaines

Ch. de Mornex 38 1014 Lausanne Tél. 021/316 29 20 Fax 021/316 29 23
Heures d'ouverture: 8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h.

23.1272	Secrétaire juriste ou greffier d'instruction pénale cl. 22-25 50%	<p>Activité: vous secondez le juge d'instruction: tenue des procès-verbaux d'audiences, rédaction de décisions ou d'ordonnances de clôture d'enquêtes et participation à la gestion des dossiers.</p> <p>Indispensable: licence en droit ou licence en sciences forensiques ou diplôme en police scientifique et criminologie, excellente maîtrise du français, goût pour la rédaction et connaissances d'un traitement de texte.</p> <p>Lieu de travail: Morges.</p>
25.1275	Chargé de recherche cl. 22-25 50%	<p>Activité: vous êtes chargé de coordonner le secteur mobilité des étudiants de la faculté. Dans ce cadre, vous organisez les échanges, gérez les équivalences de cours, tenez à jour l'information de l'école sur le site Internet dédié à l'international et vous représentez l'école dans les manifestations d'échange.</p> <p>Indispensable: licence HEC ou sciences économiques avec expérience de 1 an au min., langue maternelle française avec une bonne maîtrise de l'anglais (écrit/parlé) et des bonnes connaissances de l'allemand. Maîtrise de l'informatique.</p> <p>Souhaité: expérience en matière de conduite de projets et d'organisation administrative. Connaissance des systèmes universitaires européens.</p>
25.1276	Ingénieur D cl. 19-23 100%	<p>Activité: assume la surveillance des travaux de chantiers autoroutiers.</p> <p>Indispensable: âgé de 22 à 30 ans, vous êtes en possession d'un diplôme d'ingénieur ETS ou inscrit au REG B ou encore porteur d'un titre jugé équivalent. Vous avez le sens des responsabilités et l'esprit d'initiative.</p> <p>Lieu de travail: Yverdon-les-Bains.</p>
25.1251	1^{re} secrétaire A cl. 18-20 100%	<p>Activité: assume la gestion du service contentieux de la recette.</p> <p>Indispensable: CFC d'employé de commerce ou titre jugé équivalent. Pratique professionnelle de 10 ans environ. Capacité à effectuer de manière indépendante des travaux administratifs spéciaux impliquant des responsabilités particulières et demandant de l'initiative et des connaissances approfondies.</p> <p>Lieu de travail: Yverdon-les-Bains.</p>
25.1269	Secrétaire cl. 15-18 100%	<p>Activité: vous assumez la gestion administrative des dossiers relatifs aux activités des sections «Finance, Contrôle de gestion et Services généraux», ainsi que le suivi des dossiers du personnel pour la section «Ressources humaines».</p> <p>Indispensable: CFC d'employé de commerce ou équiv. avec pratique de 6 ans. Expérience dans la gestion des dossiers du personnel. Excellente maîtrise du français et très bonne connaissance de l'informatique (Word, Excel). Ce poste exige le sens des responsabilités, de l'initiative et de l'organisation. Autonomie, précision, flexibilité et disponibilité sont des qualités indispensables.</p>
25.1273	Secrétaire cl. 15-18 90%	<p>Activité: vous assumez le secrétariat de la section des finances et infrastructure: établissement de rapports, de procès-verbaux et de tableaux statistiques. Vous vous occupez également de l'économat du service et du suivi d'actions auprès des offices en matière d'infrastructure.</p> <p>Indispensable: CFC d'employé de commerce ou titre jugé équiv., excellente connaissance du français, goût pour les chiffres et maîtrise d'un traitement de texte et d'Excel.</p> <p>Souhaité: ce poste demande rigueur et précision.</p>
25.1256	Secrétaire cl. 15-18 50%	<p>Activité: vous assumez des tâches de gestion administrative dans le cadre d'un établissement de formation: tenue à jour des dossiers, gestion informatisée de fichiers, prise de notes et de p.-v.</p> <p>Indispensable: CFC d'employé de commerce ou CFC d'employé de bureau avec pratique de 5 ans, expérience de 6 ans, maîtrise de Word et d'Excel. Ce poste exige le sens des responsabilités, des relations humaines et de la collaboration. Bonne connaissance du système scolaire.</p> <p>Souhaité: connaissance des langues étrangères.</p> <p>Lieu de travail: Nyon.</p>
25.1260	Surveillant A cl. 12-14 100% (4 postes)	<p>Activité: le rôle du surveillant consiste à soutenir et à encadrer le détenu dans ses diverses activités (travail, sport, activités associatives) et à veiller au respect des règlements et de la discipline.</p> <p>Indispensable: CFC requérant au moins 3 ans d'apprentissage ou titre jugé équivalent. Pratique professionnelle de 3 ans. Nationalité suisse, casier judiciaire vierge, permis de conduire. Connaissance d'une langue étrangère et de l'informatique.</p> <p>Lieu de travail: Orbe.</p>
25.1277	Employé d'administration cl. 10-12 100%	<p>Activité: assure de manière autonome le bon fonctionnement de la facturation des prestations des thérapeutes, du service contentieux et de la mise à jour des informations relatives à ces deux services.</p> <p>Indispensable: CFC d'employé de commerce ou CFC d'employé de bureau avec pratique de 5 ans, bonnes notions de comptabilité, de facturation et de traitement du contentieux.</p> <p>Souhaité: si possible une expérience de 3 ans au min. dans un environnement médical ou lié aux assurances sociales.</p> <p>Lieu de travail: Prangins et déplacement (1 fois/sem.) à Morges et Nyon.</p>

25.1266	Employé d'administration cl. 10-12 100%	Activité: au sein d'une équipe de 4 collaborateurs, vous traitez de manière autonome les dossiers de personnes souhaitant se naturaliser. Indispensable: CFC d'employé de commerce ou CFC d'employé de bureau avec pratique de 5 ans, bonnes aptitudes rédactionnelles, connaissance du traitement de texte, précision et entregent dans les relations avec les autorités et le public. Personne de nationalité suisse et âgée de 25 ans au moins.
25.1252	Employé d'adm. cl. 10-12 Employé de bureau qualifié cl. 8-11 100%	Activité: au sein d'une commission d'impôts, la personne recherchée sera affectée à des travaux de chancellerie, de saisie, etc. Indispensable: CFC d'employé de commerce ou titre jugé équivalent ou CFC d'employé de bureau. Pratique professionnelle de 5 ans environ. Maîtrise des outils informatiques. Goût pour le contact avec le public. Lieu de travail: Cossonay.
25.1279	Employé d'adm. cl. 10-12 80%	Activité: secrétariat d'un groupe d'assistants sociaux s'occupant de tutelles, en particulier d'adultes. Indispensable: CFC d'employé de commerce ou CFC d'employé de bureau avec pratique de 5 ans, maîtrise du traitement de texte. Ce poste exige de la flexibilité et de l'ouverture face à des populations défavorisées.
25.1254	Employé d'adm. cl. 10-12 50%	Activité: travail de secrétariat tel que correspondance en français, anglais et évent. allemand, réception téléphonique et au guichet, rédaction de procès-verbaux des séances de direction, organisation de voyages pour le directeur, ainsi que facturation. Indispensable: CFC d'employé de commerce ou CFC d'employé de bureau avec pratique de 5 ans, français impeccable, bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais. Bonnes aptitudes à rédiger et connaissances en comptabilité.
25.1278	Employé d'administration cl. à déterminer 50%	Activité: vous êtes chargé de l'administration des séminaires de formation (saisie des demandes, convocations) et de la réception des participants et des formateurs. Indispensable: CFC d'employé de bureau ou équiv. avec expérience dans les domaines de la réception, de l'envoi important de correspondance et du classement. Maîtrise des outils Macintosh (FileMaker Pro) et MS-Office (Word, Excel), ainsi que de la messagerie électronique. Autonomie et aisance dans les contacts. Lieu de travail: Le Mont-sur-Lausanne.
25.1268	Employé d'adm. cl. 10-12 50%	Activité: vous gérez les dossiers du greffe pénal. Indispensable: CFC d'employé de commerce ou titre jugé équivalent, aisance rédactionnelle. Autonomie et sens de l'initiative. Si possible, connaissances en matière pénale. Souhaité: sténographie. Lieu de travail: Nyon.
25.1271	Employé d'administration cl. 10-12 50%	Activité: travaux de secrétariat, réception des téléphones, classement. Rapports techniques, procès-verbaux et comptabilité de la division. Remplacement interne au sein du Service dans d'autres secrétariats. Indispensable: CFC d'employé de commerce ou équivalent, CFC d'employé de bureau avec 5 ans d'expérience. Notions de comptabilité et d'allemand ainsi que bonnes connaissances des outils informatiques Microsoft.
25.1264	Employé d'adm. cl. 10-12 50%	Activité: au sein d'une équipe dynamique, vous assumez des travaux administratifs (correspondance, suivi de dossiers) relatifs à l'organisation des examens de fin d'apprentissage. Indispensable: CFC d'employé de commerce ou CFC d'employé de bureau avec pratique de 5 ans, maîtrise des logiciels Word et Excel. Autonomie, précision et disponibilité.
25.1267	Employé de musée qualifié (accueil/réception) cl. 10-12 100%	Activité: vous vous occupez du secrétariat et de la réception d'un musée: accueil du public, organisation des visites guidées et des conférences, travail administratif lié aux expositions, correspondance et facturation Vous êtes également chargé d'ouvrir et de fermer le musée. Indispensable: CFC ou connaissances professionnelles en rapport avec la fonction. Expérience administrative et de réceptionniste. Maîtrise des outils informatiques, aptitude à rédiger et bonnes connaissances des langues allemandes et anglaises. Sens des responsabilités et de l'organisation, aisance dans les contacts téléphoniques et au guichet. Particularités: service un week-end sur deux et travail le jeudi jusqu'à 20 h.

25.1255	Employé de musée qualifié cl. 10-12 100%	Activité: tâches variées au sein d'un musée: collaboration lors du montage, démontage des expositions, transport de certaines œuvres, participation à la maintenance des locaux, à la surveillance et aux travaux d'électricité. La présence du titulaire est requise lors d'animations en dehors des heures d'ouverture normale. Indispensable: CFC en rapport avec la fonction, bonne expérience pratique, notions en électricité, habilité manuelle et capacité de s'adapter dans une équipe vouée à des tâches polyvalentes.
25.1274 (Payerne) 25.1249 (La Côte)	2 cantonniers des lacs et cours d'eau cl. 8-10 100%	Activité: travaux d'entretien des cours d'eau. Indispensable: être âgé de 20 ans au moins et posséder un permis de conduire catégorie voiture. Souhaité: la préférence sera donnée à des personnes sachant faucher, connaissant les machines de chantier et la maçonnerie. Spécificité: domicile imposé, Payerne ou environs pour le premier et région de La Côte pour le second.
25.1258	Cantonnier des routes cantonales (RC) cl. 8-10 100%	Activité: en plein air, au sein d'une petite équipe, vous participez activement à l'entretien et à la sécurité des routes du réseau cantonal en fonction des saisons, vous avez idéalement une expérience dans le domaine de l'entretien des espaces verts ou du génie civil. Indispensable: vous devez être âgé de 20 ans au moins, en excellente santé, avoir un permis de conduire et, pour les étrangers, le permis C. Spécificité: domicile imposé, Method ou environs.

ACTUEL

180 «constituants» écriront la Constitution vaudoise du XXI^e siècle

Le 7 juin dernier les Vaudois acceptaient le principe de la révision totale de leur Constitution, datant de 1885. Ils confiaient cette tâche à une Assemblée constituante, dont les membres, les «constituants», seront élus le 7 février 1999. Un site Internet est à disposition.

Tout citoyen suisse majeur peut se porter candidat à l'élection de la Constituante, même s'il n'est pas membre d'un parti ou s'il occupe une fonction au sein de l'administration cantonale. Dans sa séance du 1^{er} décembre, le Conseil d'Etat a en effet autorisé toutes les candidatures de fonctionnaires proposées (*voir page suivante*).

Un site Internet documenté et interactif

La révision de la Constitution est un projet porteur et stimulant pour notre démocratie à plus d'un titre. Ce texte n'est-il pas en quelque sorte la colonne vertébrale de l'Etat? Une constitution n'est-elle pas, comme le dit Jacques Attali, ancien conseiller de François Mitterrand, «le message institutionnel et constitutionnel transmis par les générations précédentes et qui dit aux suivantes: – S'il vous plaît, n'oubliez pas ça?» (*Le Temps* du 1.12.98).

On comprend donc bien l'intérêt que suscite une telle révision. Dans un souci d'ouverture et de dialogue, l'Etat de Vaud a créé un site «Constituante» sur Internet afin d'informer la population, d'une part, et de recueillir ses réactions, sur un mode interactif, d'autre part.

Il est accessible par le site principal de l'Etat de Vaud: www.vd.ch

Ce site évolutif est ouvert à tous et il présente toutes les nouveautés relatives à la question. On y trouve notamment le texte intégral de l'actuelle Constitution, les deux décrets adoptés cet automne par le Grand Conseil, l'avant-projet du groupe de travail de l'administration et celui du groupe «A Propos», ainsi qu'un diaporama sur la Constituante. Il faut encore relever l'existence d'un *Forum* virtuel sur le site même, qui permet précisément cet échange interactif.

Election et fonctionnement

Les 180 constituants seront élus à la proportionnelle, de la même manière que le Grand Conseil. Cette assemblée sera totalement indépendante et disposera d'un budget de fonctionnement de 3,9 millions de francs à répartir sur trois ans.

L'objectif est d'achever les travaux pour 2003, année qui marquera le 200^e anniversaire de l'entrée du Canton de Vaud dans la Confédération.

L'enjeu est de taille et l'existence d'un tel site devrait contribuer à créer un large élan populaire. Nous espérons que cette initiative suscitera enthousiasme et engagement de la part des citoyens à la vie politique. Nul doute qu'une large participation lui donnera un regain de vitalité!

Véronique Mange



L'Assemblée Constituante

55 fonctionnaires candidats à l'Assemblée constituante

Tous les collaborateurs de l'Etat, y compris les chefs de service et les préfets, pouvaient être candidats à l'Assemblée constituante. Voici la liste des intéressés.

DSE — Sécurité et environnement

Marc Rosset, responsable des ressources humaines et organisation.

Raymond Ducret, garde pêche permanent.

Anne-Catherine Lyon, secrétaire générale.

Monique Marchand, ingénieure au Service des eaux, sols et assainissement.

Philippe Vioget, chimiste au Service des eaux, sols et assainissement.

DFJ — Formation et Jeunesse

Michel Stauffer, directeur de l'Ecole romande des arts graphiques (ERAG).

Fabien Loi Zedda, secrétaire général.

Pierre Keller, directeur de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne.

Daniel Cornut, directeur de l'Etablissement primaire de la Tour-de-Peilz.

Pierre Dogny, employé principal d'administration au Gymnase d'Yverdon.

Gabrielle l'Eplattenier, secrétaire au Séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire.

Roger Saugy, directeur de l'Etablissement secondaire de La Planta à Chavannes-près-Renens.

Nathalie Saugy, employée d'administration au Centre d'enseignement professionnel du Nord vaudois (CEPNV).

Michel Berney, directeur du Centre d'enseignement professionnel de Vevey.

DIRE — Institutions et relations extérieures

Michèle Stalder, secrétaire-juriste au Service de justice et législation.

Sabine Kullig, adjointe au Secrétariat général.

Laurent Rebeaud, délégué du Conseil d'Etat à la communication.

Jean-Luc Pochon, directeur-adjoint aux Etablissements de la plaine de l'Orbe.

Gérald Ramel, directeur de la prison de la Tuilière.

Sylvain Thévoz, chef agricole aux Etablissements de la plaine de l'Orbe.

Laurent Wehrli, délégué aux affaires européennes.

Pierrette Roulet-Grin, préfet du district d'Yverdon.

Roger Glur, préfet du district de Morges.

Marcel Gorgé, préfet du district de Lausanne.

Pierre Henchoz, préfet du district du Pays-d'Enhaut.

René Perdrix, préfet du district de Grandson.

Paul RoCHAT, préfet du district de la Vallée.

DSAS — Santé et action sociale

Antoine Rudasigwa, laborantin médical au CHUV.

Jean Martin, médecin cantonal au Service de la santé publique.

Jean-Marie Chautems, bibliothécaire au CHUV.

Luc Schenker, chef de l'Office des finances des Hospices cantonaux.

Philippe Anhorn, délégué à la communication.

Anne-Lise Ichters, cheffe de bureau au Secrétariat général.

Fabrice Ghelfi, adjoint au Service des assurances sociales et de l'hébergement.

Alain Vuistiner, employé d'administration au Service de la santé publique.

Geneviève de Rahm, enseignante à l'Ecole cantonale de physiothérapeutes.

Jean-François Clément, infirmier-chef de service au CHUV.

Michèle Thonney Viani, laborantine médicale spécialisée au CHUV.

Massimo Sandri, adjoint au CHUV.

DEC — Economie

Vincent Delay, secrétaire-juriste au Secrétariat général.

Charles-Louis Morel, directeur de l'enseignement agricole vaudois.

Philippe Gauthey, adjoint administratif.

DINF — Infrastructures

François Zürcher, adjoint du chef du Service de l'aménagement du territoire.

Michel Walter, ingénieur au Service des bâtiments.

Pierre Imhof, collaborateur personnel du chef du Département.

Raymond-André Rossel, ingénieur au Service des améliorations foncières.

Sylvianne Bergmann, juriste au Service des améliorations foncières.

DFIN — Finances

Jean-Pierre Rouyet, chef de projet informatique au Centre informatique de l'Etat de Vaud.

Roger Ballif, concepteur informatique au Centre informatique de l'Etat de Vaud.

Joël Aubert, spécialiste système au Centre informatique de l'Etat de Vaud.

Lee Carnal, secrétaire à la Démarche d'économies et de modernisation de l'Etat.

Claude Marguerat, Direction, planification et stratégie informatique.

Sandra Linder, conservatrice du Registre foncier du district d'Aubonne.

Yves Goël, chef d'unité au Service de recherche et d'information statistiques.

Jean-Jacques Duc, inspecteur du contentieux à l'Administration des impôts.

La liste complète de l'ensemble des candidates et candidats à l'Assemblée constituante peut être consultée sur le site de l'Etat de Vaud: www.vd.ch, rubrique Votations/élections.



L'Assemblée Constituante



A la découverte de la vie des Vaudois et de leurs éditeurs

Cherchant à élargir l'information culturelle de ses lecteurs, La Gazette ouvre une nouvelle rubrique présentant des ouvrages publiés par des éditeurs vaudois.

Non, *La Gazette* n'inaugure pas une rubrique littéraire, qui ne pourrait qu'imiter, en plus petit et en moins bien, les pages nombreuses que nos quotidiens et nos hebdomadaires consacrent déjà aux nouveautés du marché du livre. Notre ambition se bornera à signaler à nos lecteurs les ouvrages récents qui nous paraîtront de nature à intéresser les collaborateurs de l'Etat.

Nous ne vous parlerons pas du dernier James Irving, ni de la dernière biographie d'Alain Delon. Nous chercherons plutôt à

mettre en valeur les productions des auteurs et des éditeurs vaudois, en vous livrant des impressions de lecture, en toute subjectivité, sans prétendre établir un classement des valeurs littéraires du Canton.

La plupart des éditeurs vaudois nous adressent leurs dernières parutions. Ces livres seront lus, puis présentés dans ces colonnes par un comité de lecture en formation. Vous aimeriez en faire partie? Annoncez-vous au 316 41 92.

LR

Anne Cunéo

Ame de Bronze

Le dernier roman d'Anne Cuneo, publié aux éditions Bernard Campiche, se déroule à Lausanne. Il nous fait vivre le parcours de Marie Machiavelli, agent d'affaires forcée par les circonstances à se muer en détective.



SPHÉD.CAMPICHE

Née à Paris et vivant entre Genève et Zurich, Anne Cuneo est journaliste et réalisatrice à la Télévision suisse. Dès le milieu des années soixante, elle publie des récits, romans, essais et portraits à un rythme soutenu.

Avec *Ame de Bronze*, Anne Cuneo renoue avec la distance ironique qui faisait un des charmes de *Station Victoria*. Mais le véritable sujet de l'histoire – le viol – est grave. Ici, pas de solutions miracles: seulement les tâtonnements de quelques personnes qui cherchent à comprendre pourquoi l'insoutenable s'est glissé tout à coup dans leur environnement familial.

Marie Machiavelli, agent d'affaires lausannoise, est forcée par les événements à recomposer le puzzle des enquêtes insolites qui lui sont confiées. Le viol de son amie Iris la transformera en détective tenace.

Sous la forme d'un roman policier, ce récit nous livre une «chronique domestique» où parcours de vie, cultures, sentiments s'entrechoquent sur un ton à la fois grinçant et léger. On serait tenté de le garder en mémoire comme un bon «polar», si cette tentative n'était pas aussi un moyen d'évacuer un vécu douloureux.

D.G.

Histoire

1798: à nous la liberté. Chronique d'une révolution en Pays de Vaud

Corinne Chuard

Lausanne: 24 Heures, 270 p.

Bavois

Annette Combe

Lausanne: Jean Genoud, 160 p.

Du labeur aux honneurs. Quatre siècles d'histoire de la Confrérie des vignerons et de ses fêtes

Sabine Carruzzo-Frey et Patricia Ferrari-Dupont

Montreux: Imprimerie Corbaz, sous le patronnage de la Confrérie des Vignerons de Vevey, 271 p.

Suisses et juifs. Portraits et témoignages

Françoise Buffat et Sylvie Cohen

Lausanne: Favre, 240 p.

Lieux de folie. Monuments de raison. Architecture et psychiatrie en Suisse romande, 1830-1930

Catherine Fussinger et Deodaa Tevaearai

Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes, 212 p.

Formation

La rédaction de textes.

Approche cognitive

Sous la direction de A. Piolat et A. Pélissier

Lausanne: Delachaux et Niestlé, 303 p.

Du tableau noir aux petits écrans.

L'information et l'éducation à l'ère

du multimédia

René Duboux

Lausanne: Favre, 189 p.

La formation des apprentis en Suisse.

Coûts et financements

Siegfried Hanhart et Hans-Rudolf Schultz

Lausanne: Delachaux et Niestlé, 146 p.

Musique

Musique et humanisme. Recueil offert

à Jean-Jacques Rapin

Textes réunis par Jean-Louis Matthey

Lausanne: Bibliothèque cantonale et universitaire, 349 p.

Guides pratiques

Guide des réserves naturelles de Suisse

Annette Barkhausen et Franz Geiser

Lausanne: Delachaux et Niestlé, 426 p.

Guide des vignerons de Suisse romande

Pierre Thomas

Lausanne: 24 Heures, 222 p.

Comment gérer son entreprise

Chantal Rausis, Elaine Dupont, Huguette

Gaulin. Préface de Stéphane Garelli

Lausanne: Favre, 222 p.





Les décisions de la quinzaine

Dans cette rubrique sont présentées sous forme succincte les décisions prises par le Conseil d'Etat au cours de la quinzaine écoulée. Elles sont classées par département. Les objets dépendant de la présidence ou relevant des compétences de plusieurs départements sont placés en tête. Les références en italique au bas de chaque résumé indiquent où s'adresser pour obtenir des informations plus complètes.

DSE

Département de la sécurité et de l'environnement

Rapport Evaluanda sur l'«affaire» Bio-Dépollution: analyse riche d'enseignements

Une analyse précieuse pour l'administration vaudoise parce qu'elle montre ses points faibles et permet d'y remédier: tel est l'avis du Conseil d'Etat sur le rapport de la société genevoise Evaluanda, mandatée le 25 février dernier pour analyser notamment «les éventuelles insuffisances de la communication entre les services de l'Etat» dans l'affaire liée à la pollution au mercure par l'entreprise Bio-Dépollution à Y-Parc. En conséquence, le Conseil d'Etat enjoint les trois départements concernés (DIRE, DEC, DSE) de prendre une série de mesures concrètes pour prévenir la répétition d'une affaire semblable et attend un premier rapport sur ces changements pour fin 1999.

Jean-Claude Mermoud, chef du DSE, 021/316 45 00

• Détails en page 6

Usine d'incinération TRIDEL: les études se poursuivent tant à Lausanne qu'à Posieux

Les projets d'usine d'incinération tant vaudois que fribourgeois se poursuivent, sous la haute surveillance de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage. Plus concrètement, la réalisation du projet de Posieux démarquera prochainement, les procédures administratives et judiciaires étant arrivées à leur terme. Quant au projet Tridel à Lausanne, sa mise en service devrait intervenir dès 2005. Les économies réalisées par la construction d'une seule usine pour les deux cantons seraient annulées par les frais de transports inhérents à une telle solution, précise encore le Conseil d'Etat dans sa réponse à l'interpellation de la députée Odile Jaeger et à la motion du député Philippe Vuillemin au sujet de l'avenir du projet d'usine Tridel.

Pierre Chausson, chef du Service des eaux, sol et assainissement, 021/316 75 01

DEC

Département de l'économie

Swiss World Airways (SWA)

Le Conseil d'Etat a décidé de ne pas libérer le solde de 1,6 million qu'il envisageait de souscrire en faveur de la compagnie aérienne Swiss World Airways (SWA) après la phase de lancement. Le gouvernement vaudois estime avoir déjà joué son rôle en 1997 lorsqu'il a souscrit une tranche du capital de 900'000 fr. Selon lui, il appartient maintenant aux investisseurs privés d'intervenir s'ils le jugent opportun.

Jacqueline Maurer-Mayor, cheffe du Département de l'économie, 021/316 60 10

Renouvellement du blocage-financement des vins

Le Conseil d'Etat a décidé de renouveler une action de blocage-financement pour les vins vaudois du millésime 1998 et pour le solde du millésime 1997. En raison de la caution donnée par l'Etat, les encaveurs peuvent obtenir des crédits à des taux favorables. L'an dernier, 7 caves coopératives, 20 négociants et 26 encaveurs indépendants ont souscrit pour un volume global de 11,9 millions de litres - représentant une valeur totale de 48,9 millions de francs - et le 39,6% de la récolte cantonale.

Dominique Favre, chef de l'Office cantonal de la viticulture, 021/803 08 33

Convention du second œuvre de la construction: extension du champ d'application

Le Conseil d'Etat a souscrit à une demande des partenaires sociaux du second œuvre de l'industrie vaudoise de la construction. Le nouvel avenant prévoit des améliorations des salaires et permettra d'éviter que les employeurs dissidents pratiquent un dumping social au détriment des travailleurs. L'extension n'entrera en vigueur qu'après avoir obtenu l'approbation fédérale et portera effet jusqu'au 30 juin 2000.

François Czech, chef de l'Inspection cantonale du travail, 021/316 61 31

DSAS

Département de la santé et de l'action sociale

Consultations fédérales sur la 11^e révision de l'AVS et la 1^{re} révision de la LPP

Le Conseil d'Etat a globalement approuvé les projets du Département fédéral de l'intérieur, dans le cadre des consultations sur la 11^e révision de l'AVS et la 1^{re} révision de la loi sur la prévoyance professionnelle (LPP). La révision de l'AVS vise à garantir le financement de l'assurance jusqu'en 2010, à uniformiser l'âge de la retraite à 65 ans pour les hommes et les femmes, à introduire la flexibilité de l'âge de la retraite dès 62 ans, à instaurer l'égalité entre les veufs et les veuves, ainsi que l'égalité de traitement en matière de paiement des cotisations pour les indépendants. Soumise

aux mêmes impératifs puisque s'adressant à la même population, la révision du 2^e pilier selon les mêmes critères que celle de l'AVS est inéluctable.

Michel Surbeck, Service des assurances sociales et de l'hébergement, 021/316 51 45

Contrat de prestations des Hospices cantonaux pour 1999

Le Conseil d'Etat a approuvé le projet de budget et le contrat de prestation des Hospices cantonaux. Ce contrat, passé entre le Conseil d'Etat d'une part, les Hospices cantonaux et l'Université de Lausanne d'autre part, définit les objectifs, les ressources et les résultats attendus pour 1999. Le projet de budget des Hospices présente des charges de 702 millions et des revenus de 696 millions, soit un déficit de 6 millions. Ce déficit provient principalement de la réduction de la subvention de l'Etat; il sera couvert par le fonds de réserve constitué grâce aux bénéfices des exercices précédents. La part de l'Etat aux revenus des Hospices s'élève à 338 millions.

Thierry Blanc, Service de la Santé publique, 021/316 42 02

Exigences en matière de surface, d'organisation et d'équipement pour les EMS

Le Service de la santé publique ne disposait d'aucun document officiel relatif aux exigences et recommandations en matière de surfaces, d'organisation et d'équipement des EMS dans le canton de Vaud. C'est aujourd'hui chose faite avec un document édicté par le chef du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), dont les intentions ont été approuvées par le Conseil d'Etat. Il s'agit de normes permettant notamment la réalisation des économies prévues par le programme EMS 2000 sur l'axe des restructurations. La plupart des normes adoptées sont inférieures à celles préconisées par l'OFAS. C'est pourquoi le SSP devra, d'ici au 31 juillet 1999, étudier la possibilité et le coût d'une application ultérieure des normes de l'OFAS.

Service de la santé publique, M^{me} J. Coudray, 021/316 42 11

Le programme EMS 2000 entre dans une nouvelle phase

Le Conseil d'Etat a décidé de la mise en œuvre des mesures de restructuration contenues dans le programme EMS 2'000. Ce programme, déclenché en 1995, contient des mesures d'économies liées au fonctionnement et à la restructuration du réseau médico-social. Les mesures de restructuration proposées portent d'une part sur la suppression des lits situés dans des chambres aux surfaces non conformes, et d'autre part sur la fermeture d'établissements totalement inadéquats, ne présentant pas un potentiel d'adaptabilité suffisant et situés dans des zones surdotées. L'application de ces deux mesures représente une diminution d'environ 400 lits sur les 5'500 constituant le réseau d'hébergement vaudois.

Service de la santé publique, M^{me} J. Coudray, 021/316 42 11

Nouveau règlement d'application du RMR: économies et encouragement à la réinsertion

Le Conseil d'Etat a adopté le nouveau règlement d'application du revenu minimum de réinsertion

(RMR). Celui-ci entérine les modifications apportées en novembre par le Grand Conseil à la Loi sur l'emploi et l'aide aux chômeurs (LEAC) dans la perspective du budget 1999. Mais l'assainissement des finances cantonales n'est pas le seul motif de cette révision du règlement. A la lumière des premières expériences, le gouvernement entend promouvoir les chances de réinsertion des bénéficiaires, en élargissant leur droit à une activité lucrative en parallèle à leurs recherches d'emploi.

Christine Schaub, chef du Service de prévoyance et d'aide sociales, 021/316 52 00

Hospitalisation à domicile: l'expérience sera poursuivie en 1999

Après la première année d'expérience, le système de l'hospitalisation à domicile testé dans le canton de Vaud fait l'objet d'un rapport intermédiaire pour l'essentiel positif. Les professionnels de la santé se prononcent pour la poursuite de l'expérience. La plupart des patients satisfaits, du fait que l'hospitalisation à domicile leur permet de rester dans leur cadre familial. Dans l'entourage des patients, cependant, apparaissent des difficultés liées à la charge psychologique et à la disponibilité requise. Le Conseil d'Etat a décidé que l'expérience serait poursuivie en 1999, avec la possibilité de dédommager partiellement l'entourage des patients dans les situations où il est fortement sollicité.

Bernard Bachelard, Service de la santé publique, 021/316 42 73

DINF

Département des infrastructures

Modifications au plan directeur des rives du Léman

Le Conseil d'Etat a apporté trois modifications à l'exposé des motifs et projet de décret relatif au plan directeur des rives du Léman qu'il avait adopté en octobre 1997: le statut juridique du plan a été précisé, le tracé du sentier riverain a été modifié à plusieurs endroits sensibles de la Côte et la participation financière des communes pour la construction du sentier de rive a été revue à la hausse. Le plan directeur sera soumis à l'approbation du Grand Conseil lors de la session de mars 1999.

Daniel von Siebenthal, SAT, 021/316 74 18

Préavis cantonal sur le projet de train de la Berneuse: toutes les règles sont respectées

Le Conseil d'Etat a répondu à l'interpellation déposée par le député René Vaudroz après que le Département des infrastructures (DINF) eut envoyé à l'Office fédéral des transports un préavis négatif pour le projet de train jusqu'à la Berneuse. Le gouvernement rappelle que c'est l'autorité fédérale qui délivre le permis de construire et que le préavis cantonal est de la compétence du chef du DINF, qui dispose d'une liberté d'appréciation. La décision du chef du Département, Philippe Biéler, est le résultat d'une pesée d'intérêts entre des enjeux économiques et de protection de l'environnement. Enfin le Conseil d'Etat précise que le projet de train de la Berneuse n'est pas priori-

taire dans le plan d'investissement de l'Etat.

Service des transports, 021/316 73 73

Terrains des TL à Prélaz: droit de superficie pour construire des logements

Le Conseil d'Etat souhaite abroger la disposition d'un décret de 1991 qui impose à la Société des transports publics lausannois (TL) de vendre ses terrains de Prélaz par appel d'offre. Cette disposition date d'une époque de forte demande et de prix immobiliers élevés. Le contexte actuel est complètement différent et les TL doivent pouvoir accorder un droit de superficie sur ces terrains. Il est prévu d'y construire des logements à loyers modérés. S'agissant d'une modification d'un décret, le Grand Conseil devra donner son accord, en mars 1999.

Service des transports, 021/316 73 73

DFJ

Département de la formation et de la jeunesse

Etudes pour la construction de surfaces supplémentaires à l'Université de Lausanne

Le Conseil d'Etat a adopté l'exposé des motifs et projets de décrets accordant un crédit pour le financement des études destinées à la construction de surfaces complémentaires à l'Université de Lausanne-Dorigny, ainsi qu'à financer les frais du maître de l'ouvrage du Bureau de construction de l'Université. La construction d'un bâtiment dit «des auditoires» répond aux besoins de l'Université, en particulier à la croissance du nombre des étudiants à laquelle elle sera confrontée ces prochaines années.

Christian Pilloud, chef du Service des affaires universitaires, 021/316 35 01

DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

Election du président et du vice-président pour 1999

M. Claude Ruey, chef du Département des institutions et des relations extérieures, a été élu président du Conseil d'Etat pour 1999. Mme Jacqueline Maurer, cheffe du Département de l'économie, a été élue vice-présidente. Les deux élus, désignés par leur collègues selon le tournus habituel, entreront officiellement dans leurs nouvelles fonctions le 1^{er} janvier 1999.

Vincent Grandjean, chancelier d'Etat, 021/316 40 42

Interreg III favorisera la participation des cantons à l'Europe des régions

Le Conseil d'Etat répond positivement à la consultation fédérale du Département fédéral de l'économie sur l'arrêté fédéral relatif à la promotion de la participation suisse à l'initiative communautaire de coopération transfrontalière, interrégionale et transnationale (INTERREG III), pour la période de 2000 à 2006 et arrêté de financement. Il se réjouit que la Confédération envisage

de confier plus de responsabilités aux cantons dans la gestion de ce programme. Il émet quelques observations concernant le respect des compétences cantonales et des questions d'application.

Laurent Wehrli, délégué aux affaires européennes, 021/316 40 29, fax 316 44 14

Abus sexuels et pornographie: le Conseil d'Etat soutient la Confédération

Le Conseil d'Etat adhère dans son principe au projet de révision du Code pénal suisse et du Code pénal militaire. La révision propose de fixer le point de départ de la prescription à la majorité de la victime d'abus sexuels et à rendre punissable la simple détention privée de pornographie dure. Le gouvernement vaudois attire néanmoins l'attention sur le fait que dans certains cas, si la victime était très jeune lors du déroulement des faits et que l'affaire est instruite plusieurs années plus tard, la poursuite ne devrait avoir lieu qu'en cas de consentement de la victime, puisqu'elle est exposée à la remémoration d'événements pénibles.

Jacques Chabloz, conseiller juridique, 021/316 45 45

Archivage de dossiers médicaux: sécurité garantie

Suite à la question du député Pascal Broulis, relative au bien-fondé de la remise d'archives contenant des dossiers de patients par le CHUV aux ACV (Archives cantonales vaudoises), le Conseil d'Etat affirme, après avoir consulté plusieurs experts, dont le médecin cantonal, que le traitement des données en question respecte les dispositions légales en vigueur. Il précise qu'aux dossiers antérieurs à 1950, peu nombreux par ailleurs, s'applique un délai de réserve de cent ans ainsi qu'une autorisation de consultation délivrée par le directeur des ACV. Pour les dossiers plus récents, seules les instances médicales du CHUV ont un droit de consultation, les ACV n'étant que dépositaires. Le secret médical étant respecté, cela garantit à la fois le droit à l'information dans un souci de santé publique et le droit à la protection des données personnelles.

Gilbert Coutaz, directeur des Archives cantonales vaudoises, 021/316 37 11

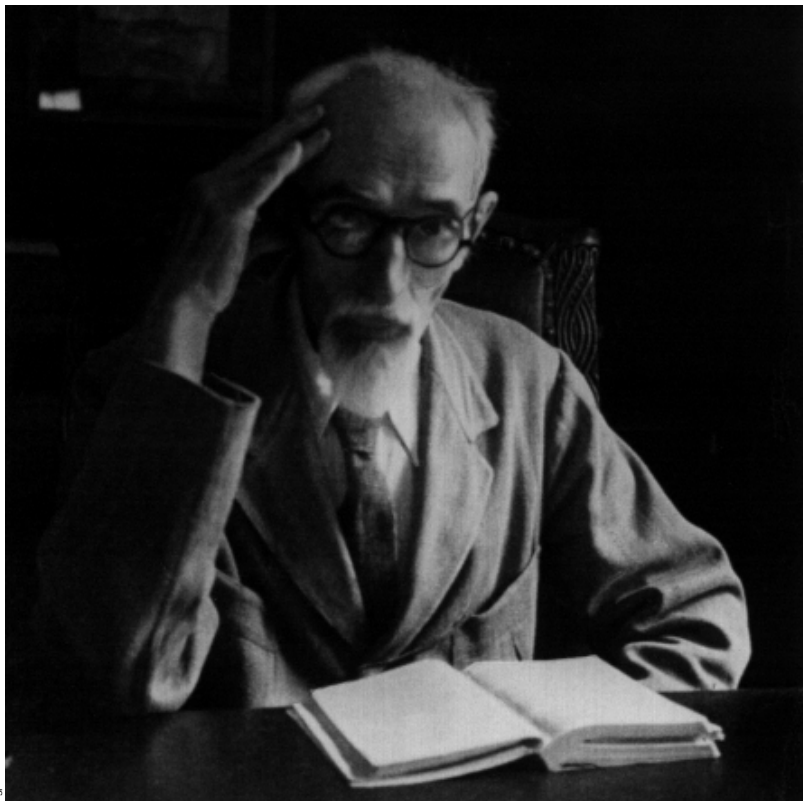
Fonds pour la lutte contre le trafic de drogue

En réponse à la motion du député J.-J. Ambresin qui demandait que le produit des saisies du trafic de la drogue soit affecté à la prévention de la toxicomanie et la lutte contre le trafic de drogue, le Conseil d'Etat rappelle l'existence d'un fonds créé le 17 décembre 1997. Il sert à la prévention et au traitement des toxicomanies et de l'alcoolisme, à la lutte contre le trafic de drogue et à l'encouragement aux pays producteurs de stupéfiants à produire des cultures alternatives. Ce fonds est alimenté par le Service pénitentiaire à concurrence de 3 millions par an et sa gestion financière est assurée par le Département des finances. Le Conseil d'Etat a décidé que son utilisation, qui relevait l'an dernier de l'ancien Département JPAM, serait confiée au Département de la santé et de l'action sociale.

D. Bischof, Service de justice et législation, 021/316 45 45.

Paul Juon, le romantique européen

Jusqu'au 2 mars, la Bibliothèque cantonale et universitaire retrace la vie et l'oeuvre du compositeur Paul Juon, né à Moscou en 1872 et mort à Vevey en 1940.



Paul Juon, vers 1935, exilé à Vevey suite à la montée du nazisme

Le hall d'accueil de la BCU nous entraîne en quelques tableaux sur la route musicale et affective de Paul Juon. Sa famille, d'origine grisonne, vit en Russie au milieu du XIXe siècle. Son père est haut fonctionnaire, et son frère peintre, cadre de l'Association culturelle de l'URSS. Lui entre à seize ans au Conservatoire de Moscou pour y étudier le violon, et suivre des cours de composition. Six ans plus tard, il poursuit ses études de musique à Berlin, et sera lauréat du Prix Mendelssohn pour ses études de composition. Il connaît son premier grand succès à Meiningen en 1903 avec sa *Symphonie en la majeur* Op. 23, interprétée dans les grandes villes européennes. Jusqu'à son départ de Berlin, il se consacre à la composition et à l'enseignement. En 1934, rupture: la montée du nazisme le force à quitter cette ville et Paul Juon vient s'établir à Vevey où il mourra en 1940.

Création d'un fonds Paul Juon

Un fonds Paul Juon, regroupant l'ensemble de son oeuvre, est créé en 1995 à la BCU. Suivi en 1998 de l'Association internationale du même nom basée à Coire. Aujourd'hui, ses oeuvres de musique de chambre sont jouées et enregistrées: on redécouvre un style aux composantes à la fois russe, scandinave et de tradition germanique. Celui d'un homme qui s'est affranchi «des barrières linguistiques et culturelles pour se faire le porte-parole d'un romantisme européen en voie d'extinction», comme le rappelle Laurent Klopfenstein, professeur au Conservatoire de Lausanne, dans la préface du catalogue de l'exposition.

D.G.

A découvrir jusqu'au 2 mars 1999 à la BCU, pl. de la Riponne 6, Lausanne. Lu-ve: 8h-22h; sa: 8h-17h. Dimanche fermé.

Théâtre

Vide-Poche, Lausanne. *Maison de poupée.* Pièce d'Henrik Ibsen, adaptée par la compagnie lausannoise La Tarentelle. Mise en scène: Michel Giauque.

Jusqu'au 24 décembre (ma-sa à 20h et di à 17h).

Le Petit Théâtre, Lausanne.

Conte de Noël, d'après le conte de Jules Verne «Monsieur Ré-Dièze et Mademoiselle Mi-bémol». Adapté par Françoise Bagnis. Mise en scène: Gérard Demierre.

Jusqu'au 31 décembre (me et sa à 15h et 19h; je et ve à 19h, di à 17h).

Expositions

Galerie Planque (Lausanne). *Jean Hirtzel*, peintures.

Jusqu'au 24 décembre (ma-ve 15h-18h30; sa 11h-15h).

Musée des arts décoratifs (Lausanne).

Hélène de Mandrot et la Maison des artistes de la Sarraz (1922-1948).

Jusqu'au 31 janvier 1999 (ma 11h-21h; midi 11h-18h).

Espace Arlaud. *Elément Terre* (Richard Aeschlimann, Yves Dana, Catherine Demierre, Laurent Desarzens, Maio Masini, Nicolas Pahlisch).

Jusqu'au 27 décembre (me-je-ve 12h-18h; sa-di 11h-17h).

Musique

Théâtre du Vieux-Quartier, Montreux.

Irma la Douce. Comédie musicale de Marguerite Monot et Alexandre Breffort. Mise en scène: Alain Chamrobert. Direction musicale: Vincent Prezioso.

Jusqu'au 3 janvier 1999 (ma-sa à 20h30; me-je-ve à 19h; di à 17h). 24 déc. relâche.

Conférences

Hôtel de la Paix, Lausanne. *Promotion de la santé et inégalités sociales.* Colloque de la Fondation suisse pour la promotion de la santé, avec la collaboration de plusieurs instituts universitaires.

Jeudi 14 et vendredi 15 janvier 1999.

Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA), Lausanne.

Gestion des problèmes liés à l'alcool dans le monde professionnel.

Vendredi 15 janvier 1999.

Médicaments: prévenir l'abus.

Vendredi 29 janvier 1999.

EPFL, La Coupole. *L'aventure des réformes dans le secteur public.* Organisé par l'IDHEAP. 11 et 12 février 1999.